

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins d'Acton Vale, tenue le mercredi 18 avril 2018, à compter de 19 h, à la Salle Laurent-Paquin de la Polyvalente Robert-Ouimet à Acton Vale.

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

### 1.1 Mot de bienvenue

Le président de la Caisse, M. René Chagnon, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05. Il présente chacun des dirigeants des deux conseils, les deux dirigeants de la relève ainsi que la directrice générale. À son tour, M<sup>me</sup> Legault présente son équipe de gestionnaires ainsi que tous les employés présents. Elle en profite également pour souligner la présence des employés du CDE et du SSD Desjardins qui sont présents.

À ce moment-ci, le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Laurent Denis, décédé subitement le 13 mars dernier, dont celui-ci siégeait au conseil d'administration de la Caisse.

### 1.2 Procédures d'assemblée

Le président informe les membres des procédures d'assemblée, notamment :

- les droits et devoirs de chacun des membres;
- l'affichage conforme de l'avis de convocation.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, M<sup>me</sup> Julie Gendreau, procède à la lecture de l'ordre du jour de la réunion. Le président offre aux membres la possibilité d'ajouter des sujets à l'ordre du jour. Aucun ajout.

Proposition : Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard,  
appuyé par M. Denis Roy

et résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour proposé.

#### **1.4 Mot du président du Mouvement Desjardins, M Guy Cormier**

M. René Chagnon invite les membres à visionner la vidéo en titre.

### **2. PRÉSENTATION / EXPOSÉS DES RÉSULTATS**

#### **2.1 Rapport du conseil d'administration et questions**

Au nom du conseil d'administration, le président, M. René Chagnon, rend compte des réalisations du dernier exercice et des projets à venir. Aucune question.

#### **2.2 Rapport du conseil de surveillance et questions**

M. Rémi Tétreault livre le compte rendu des activités du conseil de surveillance. Aucune question.

#### **2.3 Présentation des activités financières et questions**

M<sup>me</sup> Renée-Claude Legault, directrice générale, livre le rapport des activités financières pour le dernier exercice financier terminé le 31 décembre 2017. Aucune question.

M<sup>me</sup> Legault remercie tous les dirigeants, les gestionnaires et les employés pour l'excellence du travail accompli cette année.

#### **2.4 Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu**

M<sup>me</sup> Renée-Claude Legault rend compte de l'utilisation de ce Fonds au cours du dernier exercice financier. Aucune question.

#### **2.5 Présentation des résultats de la consultation des membres sur l'utilisation du FADM**

M<sup>me</sup> Legault rend compte des résultats de la consultation menée auprès des membres sur l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu pour la prochaine année. Aucune question.

### **3. DÉCISIONS**

#### **3.1 Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes et les parts de ristournes**

M<sup>me</sup> Renée-Claude Legault présente la recommandation du conseil d'administration à l'effet de fixer le taux d'intérêt sur les parts permanentes et les parts de ristournes à 2,75 % pour l'année financière 2017. Aucune question.

Proposition : Il est proposé par M<sup>me</sup> Germaine Thibault, appuyé par M. Michel Poulin

et résolu à l'unanimité de fixer le taux d'intérêt sur les parts permanentes et les parts de ristournes à 2,75 % pour l'année financière 2017.

### 3.2 Adoption du projet de répartition des excédents 2017

M<sup>me</sup> Renée-Claude Legault présente la recommandation du conseil d'administration pour le projet de répartition des excédents 2017. Aucune question.

Proposition : Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard, appuyé par M. Michel Laroche

et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de répartition des excédents de la façon suivante :

<b>Intérêts payés</b>			<b>ÉPARGNES</b> 332 655 \$	
Épargnes	10,00 %	266 015 \$		
<b>Encours moyen</b>				
Épargne à terme PGLM	0,089 %	66 640 \$		
Financements Accor D	0,110 %	7 870 \$	<b>PRÊTS</b> 551 239 \$	
<b>Intérêts perçus</b>				
Prêts aux particuliers	3,36 %	319 331 \$		
Prêts aux entreprises	3,36 %	224 038 \$		
<b>RISTOURNES TOTALES</b>		<b>883 894 \$</b>		

Le président précise que les ristournes seront versées dans la semaine du 20 mai 2018.

### 3.3 Adoption des modifications au règlement de régie interne – diminution du nombre de conseillers de surveillance

Avec les changements annoncés en vue d'abolir les conseils de surveillance, le président demande une proposition pour diminuer le nombre de conseillers de surveillance de cinq (5) à trois (3).

Proposition : Il est proposé par M. Benoît Barré, Appuyé par M. Michel Poulin

et résolu à l'unanimité de modifier l'article 10.2 du Règlement de régie interne pour diminuer de cinq (5) à trois (3) le nombre de dirigeants siégeant au conseil de surveillance de la Caisse; cette modification entre en vigueur immédiatement.

### 3.4 Adoption du règlement relatif à la rotation des dirigeants au conseil de surveillance

**ATTENDU QU'**à la présente assemblée, les membres ont adopté une modification au règlement de régie interne afin de diminuer le nombre de dirigeants au conseil de surveillance de cinq (5) à trois (3);

**ATTENDU QUE** les modifications concernant le conseil de surveillance sont entrées en vigueur dès leur adoption;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'établir le cycle de remplacement des dirigeants au conseil de surveillance pour permettre à un tiers des membres de ce conseil d'être remplacés chaque année;

**ATTENDU QUE** pour ce faire, les membres réunis en assemblée doivent adopter un règlement sur la rotation des dirigeants;

Il est proposé par M. Pierre Thibault  
Appuyée par M<sup>me</sup> Lise Lapointe

et résolu aux 2/3 des voix exprimées et plus

d'adopter le règlement suivant relatif à la rotation des dirigeants et, en conséquence, de remplacer toute règle antérieure quant à la rotation des dirigeants au conseil de surveillance.

#### **Règlement relatif à la rotation des dirigeants au conseil de surveillance**

#### **Conseil de surveillance**

Le conseil de surveillance est composé de trois (3) dirigeants. Sous réserve de ce qui suit, la durée du mandat des membres du conseil de surveillance est de trois (3) ans. Le cycle de remplacement des dirigeants au conseil de surveillance se fait de la façon suivante :

<b>Assemblée générale annuelle</b>	<b>Nombre de conseillers</b>
2019	1 dirigeant
2020	1 dirigeant
2021	1 dirigeant

## 4. ÉLECTIONS

### 4.1 Rapport des mises en candidatures au conseil d'administration

M. René Chagnon explique la procédure d'élection. Conformément au règlement de régie interne de la Caisse, les personnes intéressées à poser leur candidature devaient le faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse avant 16 heures, le vendredi 6 avril 2018.

M. Chagnon nous informe que le nombre de candidatures reçues au conseil d'administration correspond au nombre de postes à combler. Il déclare élues aux postes d'administrateurs les personnes suivantes :

M<sup>me</sup> Sylvie Martel-Girardot  
M<sup>me</sup> Christiane Ouellet  
M. Pierre Thibault  
M. Benoît Barré

### Conseil de surveillance

Compte tenu que la modification concernant la diminution du nombre de conseillers a été adoptée précédemment, M. René Chagnon précise qu'aucun poste n'est à combler au conseil de surveillance.

Néanmoins, il rappelle que les personnes suivantes composent le conseil de surveillance de la Caisse :

M<sup>me</sup> Isabelle Cordeau  
M. Richard Filion  
M. Rémi Tétreault

Il termine en précisant que toutes les personnes élues ce soir seront invitées à signer l'engagement solennel à la prochaine réunion de leur conseil respectif.

## 5. DISTINCTION COOPÉRATIVE

### 5.1 Présentation du bilan

Le président invite les membres à visionner le montage informatique afin qu'ils puissent découvrir plusieurs projets et organismes qui ont pu bénéficier d'une somme tirée du « Fonds d'aide au développement du milieu », du budget des « dons et commandites » de notre caisse ainsi que du budget de dons et commandites commun aux caisses de la région.

## 5.2 Présentation du programme Créavenir et vidéo de l'entreprise Les Arboriculteurs de l'Est

Les membres visionnent une capsule vidéo montrant les différents outils et programmes Desjardins qui accompagnent les jeunes dans leurs projets de vie.

Par la suite, les membres visionnent un montage vidéo qui présente une entreprise membre de la Caisse ayant bénéficié du programme Créavenir.

Enfin, les membres concernés sont invités à monter sur scène et à répondre à quelques questions sur l'importance du financement reçu par Desjardins pour démarrer leur nouvelle entreprise.

## **6. PAROLE AUX MEMBRES**

### 6.1 Demande de résolution concernant le financement des pipelines de pétrole

Le président invite M. Hugues Bonenfant à présenter son dossier. Ce dernier explique les raisons pour lesquelles les membres présents à l'assemblée devraient voter en faveur de la résolution. Des échanges portent sur le sujet. Au total, six personnes ont pris la parole.

Comme l'assemblée ne dispose pas de pouvoir légal sur ce type de proposition, le président nous informe que le résultat du vote sera à titre indicatif seulement et qu'il ne pourrait en aucun temps lier la caisse juridiquement puisque ce type de décision ne relève pas des pouvoirs de l'assemblée.

Le président appelle le vote :

- 41 personnes votent en faveur de la résolution
- 22 personnes votent en défaveur de la résolution
- Environ 70 personnes s'abstiennent de voter

Le président rappelle que les résultats du vote seront communiqués à la Fédération à titre indicatif.

### 6.2 Période de questions, autres sujets, commentaires et suggestions

Le président invite les membres à formuler leurs questions, commentaires ou suggestions.

M. Jean-Marc Ménard intervient en rapport avec la diminution des heures d'ouverture au Centre de services Sainte-Christine. Il ne souhaite pas que le Caisse apporte d'autres diminutions d'horaire.

M. Réjean Cardin intervient sur les raisons entourant la fermeture du point de services d'Upton sur l'heure du midi. Il fait référence aux autres points de services qui n'ont pas connu de fermeture.

Dans les deux cas, le président et la directrice générale répondent aux questions.

## 7. FIN DE L'ASSEMBLÉE

### 7.1 Remerciements

Avant de lever la réunion, le président remercie les participants à l'assemblée de s'être déplacés pour assister à ce rendez-vous coopératif. De plus, il remercie tous les membres du personnel qui ont accepté de donner bénévolement leur temps pour assurer l'encadrement de cette assemblée.

À ce moment de la réunion, le président procède au tirage de quinze montants de 50 \$ en prix de présence parmi l'assemblée.

Félicitations à tous les gagnants.

### 7.2 Levée de l'assemblée

Proposition : Il est proposé par M. Hugues Bonenfant appuyé par M. Jean-Marc Ménard

et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 21 h 05.

---

René Chagnon, président

Julie Gendreau, secrétaire

---